



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupe Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139



GEPL – CHALLENGE MASTER TOUR 120 CM - 2023

Généralités

Le challenge a pour objectif de récompenser les paires cavaliers/cheval qui auront obtenu les meilleurs résultats tout au long de la saison dans des **épreuves 120 cm identifiées dans l'avant-programme** organisées lors des concours C3 repris au calendrier annuel GEPL/ORV.

Participation : - Le challenge est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J03, J08 ou J16 ou assimilée, de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV, montant toute monture immatriculée ou identifiée à la FRBSE.

- Le cavalier peut participer avec plusieurs montures dans chaque épreuve, dans les limites réglementaires.
- Une même paire cavalier/cheval peut être reprise dans 2 challenges C3 de hauteurs joutantes. Un même cavalier peut participer à 3 challenges différents de hauteurs joutantes.
- La paire cavalier/cheval doit participer à **minimum 10 manches (hors finale)** des épreuves 120 cm C3, et ce dans au moins 4 concours organisés par des clubs affiliés au GEPL différents pour que ses résultats soient comptabilisés.
- La finale n'est pas obligatoire mais les points seront comptabilisés dans le Challenge.
- Le cavalier ne pourra avoir participé lors de la saison en cours à des épreuves de hauteur supérieure à 140 cm.

Epreuves : Le type d'épreuve est laissé au choix de l'organisateur, dans les limites réglementaires.
Tout cavalier répondant aux critères d'inscription peut y participer, qu'il soit qualifiable pour les challenges ou non.

Répartition des points :

- Les points sont attribués aux paires cavalier/cheval de la façon suivante : 1^{er} = 50, 2^{ème} = 48, 3^{ème} = 47, ... 49^{ème} et suivants = 1, Éliminés ou Abandons = 0.
- Le résultat final du challenge sera calculé en additionnant les points des 10 meilleures manches de la paire cavalier/cheval + les points acquis lors de la finale.
- La paire cavalier/cheval ayant remporté le plus grand nombre de points remporte le challenge.
- Remarque : en cas d'égalité à n'importe quelle place du challenge, le résultat de la finale prévaut. En cas de nouvelle égalité, la paire cavalier/cheval ayant obtenu le plus grand nombre de premières places

G.E.P.L - Secrétariat : Rue des Prémontrés, 12 à 4000 Liège – www.gepl.net – secretariat@gepl.net

Tél 04/279 46 26 - **Fax** 04/277 03 04 - **ING** BE03 3400 4083 1984 - **TVA** BE 473 841 139

RPM Tribunal de l'entreprise de Liège – division Liège



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupeement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

dans ces épreuves est classé avant les autres ex-aequo, et ainsi de suite en fonction du plus grand nombre de deuxièmes, troisièmes, quatrièmes, ... places.

Prix :

- En cours de saison, les 3 meilleurs cavaliers de l'épreuve recevront des bons d'achat d'une valeur de 10€ valables à la sellerie La Cabrade



- En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, les 15 premiers cavaliers classés du challenge recevront des lots ou bons d'achat distribués par les sponsors.

Valeur des lots/bons d'achat distribués lors de la soirée de remise des prix par :



1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	14ème	15ème
1000€	800€	650€	500€	400€	300€	275€	250€	250€	250€	200€	200€	200€	200€	200€

- Pour qu'un challenge existe, il faut au minimum 5 participants. Ces participants doivent avoir terminé (sans élimination) au moins 50% de leurs épreuves qualificatives.